



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

<p>Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche Sous-Direction de la Politique des Formations de l'Enseignement Général, Technologique et Professionnel Bureau des Enseignements Technologiques et Professionnels 1 ter, avenue de Lowendal 75700 PARIS 07 SP Suivi par : Christine LAFONT Tél : 01.49.55.51.56 Fax : 01.49.55.56.17</p>	<p>NOTE DE SERVICE DGER/SDPF/N2005-2044 Date: 16 juin 2005</p>
--	---

Date de mise en application : immédiate.

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche

Annule et remplace : Note de service
DGER/POFEGTP/N2004-2068 du 23 juin 2004

à

Date limite de réponse :

Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux
de l'agriculture et de la forêt

 Nombre d'annexes: 3

Objet : Définition des thèmes culturels et socio-économiques des classes préparatoires
au BTSA rénové pour les sessions 2006 et 2007.

Bases juridiques : Décret 89-201 du 4 avril 1989.

Résumé : Orientations et bibliographies indicatives pour les thèmes culturels et socio-
économiques pour les classes de BTSA pour les sessions 2006 et 2007
(communes à toutes les options).

MOTS-CLES : BTSA, EPREUVE 1, THEMES CULTURELS, EVALUATION

Destinataires	
<p>Pour exécution :</p> <ul style="list-style-type: none">- Administration centrale- Directions régionales de l'agriculture et de la forêt- Directions de l'agriculture et de la forêt des DOM- Inspection générale de l'agriculture- Hauts-commissariats de la République des TOM- Conseil général du génie rural des eaux et des forêts- Inspection de l'enseignement agricole- Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole- Unions nationales fédératives d'établissements privés	<p>Pour information :</p> <ul style="list-style-type: none">- Organisations syndicales de l'enseignement agricole public- Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public

La présente note de service a pour objet de définir les thèmes culturels et socio-économiques qui servent de support, de manière non exclusive, aux situations pédagogiques correspondant aux objectifs des modules D22 et D31.

La note de service N° 2113 du 26 novembre 1998 donne des précisions complémentaires concernant la pluridisciplinarité et la correction de cette épreuve.

L'un des deux thèmes proposé est le support de l'épreuve 1 du groupe 1.

Les thèmes peuvent aussi servir de support aux contrôles certificatifs de l'épreuve B du groupe 2. Dans le cas d'un contrôle lié à la première capacité «analyser, structurer des informations écrites», ils ne peuvent être utilisés que dans le cas de dossiers documentaires. On évite ainsi toute confusion entre l'évaluation des candidats par l'épreuve 1 et par les contrôles de l'épreuve B.

Cette note diffuse en annexes les orientations et bibliographies indicatives pour chacun des thèmes. **Ces dernières sont destinées aux enseignants et ne constituent pas des listes d'ouvrages au programme.**

CAS DES CANDIDATS SE PRESENTANT A LA SESSION D'EXAMEN 2006

Deux thèmes sont obligatoires :

- 1) La démocratie
- 2) Le progrès, une idée morte ?

CAS DES CANDIDATS SE PRESENTANT A LA SESSION D'EXAMEN 2007

Deux thèmes sont obligatoires :

- 1) Le progrès, une idée morte ?
- 2) L'Europe au défi des cultures

Pour la rentrée 2007, un autre thème sera défini pour remplacer le thème "La démocratie".

La Chargée de Sous-Direction

Brigitte FEVRE

ORIENTATIONS POUR L'ÉTUDE DU THÈME CULTUREL ET SOCIO-ÉCONOMIQUE

LA DÉMOCRATIE

Par l'idée démocratique, les hommes revendiquent l'ambition de prendre en main, individuellement et collectivement leur destin. Cette ambition ne s'inscrit pas uniquement dans la mise en place d'une organisation politique, elle se fonde sur des valeurs et des exigences qui impliquent un aménagement des rapports sociaux. « On pourrait dire que le mouton a engendré la démocratie moderne » écrit Maurice Duverger dans *Institutions politiques et droit constitutionnel* (P.U.F.), expliquant comment le développement de l'élevage ovin a entraîné la noblesse des campagnes et la bourgeoisie négociante à unir leurs efforts pour accroître les pouvoirs du Parlement anglais. C'est aussi montrer comment la démocratie actuelle ne peut plus être pensée seulement à l'échelle de la Cité dans le cadre de la démocratie directe qu'avait élaborée la philosophie antique et prolongée la théorie rousseauiste du Contrat social : la réflexion sur cette forme de gouvernement embrasse inévitablement une réflexion sur les relations du politique, de l'économique et du social. De la démocratie locale à la construction d'une Europe démocratique, de l'entreprise à l'organisation mondiale des échanges, de l'école à la mise en place des « autoroutes de l'information », des pays en voie de développement aux pays riches, c'est en variant les échelles et les points de vue que les problématiques autour de l'exigence démocratique pourront émerger le plus clairement. Elles pourront trouver leur sens si l'on conjugue à la fois les entrées socio-économiques, politiques et culturelles.

Prendre en compte la dimension socio-économique de l'exigence démocratique, c'est par exemple poser la question de la réduction du projet politique au profit des logiques productivistes. C'est aussi s'interroger sur les raisons des dictatures installées dans les pays en voie de développement (la démocratie serait-elle « un luxe pour pays riches » ?). De façon analogue, dans le cadre des démocraties libérales, c'est participer au débat actuel sur les régulations économiques que doit opérer l'Etat, afin de garantir les droits inscrits dans les Constitutions.

La réflexion sur les valeurs démocratiques ne saurait donc se limiter à une exploration du domaine politique : répartition des pouvoirs (législatif / exécutif / judiciaire), pertinence et conjonction des espaces démocratiques (local, national, européen...), attitude par rapport aux régimes qui excluent ou nient cette forme de gouvernement (totalitarisme, fascisme, intégrisme ...).

La devise républicaine inscrite au fronton de nos édifices publics intègre en définitive la totalité de la vie sociale dans le champ du questionnement sur la démocratie. L'approche culturelle en particulier peut aider à comprendre certains obstacles à la démocratisation à travers le monde. Elle amène également à s'interroger aussi bien sur les réalités de la démocratisation culturelle et la validité des dispositifs mis en place dans nos démocraties libérales (lutte contre l'exclusion, l'échec scolaire, accès du plus grand nombre à la culture...) que sur la nature de cette culture, héritière de l'humanisme du siècle des Lumières (son actualité, sa pertinence par rapport aux révolutions des systèmes d'information comme au rôle des intellectuels...). Le statut de la formation et de l'éducation apparaît dans ce contexte comme un lieu de réflexion privilégié.

Ces quelques questions n'épuisent pas le thème, elles ne présupposent aucune réponse et se veulent simplement l'amorce d'une problématique que chaque enseignant rendra d'autant plus sensible aux étudiants qu'il se la sera personnellement appropriée. De même, les indications bibliographiques ne se veulent ni exhaustives ni contraignantes, elles présentent simplement des références qui peuvent étoffer ou diversifier la réflexion de l'équipe pédagogique.

Pour étudier ce thème, il est indispensable d'établir une collaboration entre les enseignants des modules D22 et D31 et de construire des activités pluridisciplinaires. Ce thème ne doit pas s'entendre comme un enseignement s'ajoutant aux programmes du D22 et du D31.

S'agissant du D22, il constitue un support aux méthodes et techniques mises en œuvre dans le cadre du domaine : travail de documentation (bibliographies, fiches de lecture, dossiers, enquêtes...), travail d'analyse et de réflexion (recherche de problématiques, analyse de contenu de textes, travail sur l'argumentation...), d'expression et de communication (entretiens, débats, exposés, produits de communication...).

S'agissant du D31, dans la partie du programme « La régulation par l'Etat », les recommandations pédagogiques invitent à s'interroger sur la nature de l'Etat et sur les attributs d'un Etat de droit, démocratique et républicain. Le thème culturel et socio-économique « la démocratie » sera l'occasion de nourrir la réflexion sur la démocratie par la mise en perspective de celle-ci :

- démocratie, nation et Europe
- démocratie politique et démocratie économique
- démocratie et histoire

DOCUMENTATION INDICATIVE

- AMARTYA SEN, *Développement, justice, liberté*, Odile Jacob, 2002
ARON R. : *Démocratie et totalitarismes* ; Folio-Essais
BOISMENU G., HAMEL P., LABICA G. : *Les formes modernes de la démocratie, politique et économie* ; L'Harmattan, Presses de l'Université de Montréal - 1992
BRAUD P. : *La démocratie* ; Points/Seuil - 1997
BRUCKNER P. : *La mélancolie démocratique* ; Seuil - 1990
CANFORA L., : *L'Imposture démocratique*, Flammarion, 2002.
COHEN-TANGUY : *La métamorphose de la démocratie française* ; Folio-Actuel
DONZELOT J. : *L'invention du social* ; Points/Seuil - 1994
DUHAMEL O. : *Les démocraties : régimes, histoire, exigences* ; Seuil - 1993
GAUCHET M., : *La Démocratie contre elle-même*, Tel Gallimard, 2002
GAXIE D. : *La démocratie représentative* ; Montchrestien - 1996
GIRRE C. et X., : *Vocabulaire des idées politiques*, Studyrama (505), 2001
GUEHENNO J.M. : *La fin de la démocratie* ; Flammarion - 1995
HERMET G. : *Culture et démocratie* ; Albin-Michel - 1993
LE GOFF J.P., : *La Démocratie post totalitaire*, La Découverte, 2002
LELEUX C., : *La Démocratie moderne, Les Grandes Théories*, CERF, 1997
MATTELART A. : *La culture contre la démocratie ?* ; La Découverte - 1984
MEYER-BISH P. : *La culture démocratique, un défi pour les écoles* ; Unesco - 1995
QUERMONNE J.L.: *Les régimes politiques occidentaux* ; Points/Seuil - 1995
ROUSTAND G., : *Démocratie, le risque du marché*, Desclée de Brouwer, 2002
SAPIR J., : *Les Economistes contre la démocratie*, Albin Michel, 2002
SCHNAPPER D. : *La communauté des citoyens* ; Gallimard - 1995
TOCQUEVILLE : *De la démocratie en Amérique* ; 1835-40 - rééd.Gallimard 1991
TOURAINÉ A. : *Qu'est-ce que la démocratie ?* ; Biblio-Essais - 1994
UNESCO : *La dimension culturelle du développement* ; L'Harmattan - 1992
WOLTON D. : *Naissance de l'Europe démocratique* ; Champs/Flammarion - 1997
Les constitutions de la France depuis 1789 ; Garnier-Flammarion - 1970

FILMOGRAPHIE

Institutions politiques

- CAPRA F. : *Mr Smith au Sénat* ; USA - 1939
COSTA-GAVRAS : *Z* ; France - 1968
PAKULA A.J. : *Les hommes du président* ; USA - 1976
PREMINGER O. : *Tempête à Washington* ; USA - 1962
ROBBINS T. : *Bob Roberts* ; USA - 1992

Démocratie, culture et développement

- GIROD F. : *L'Etat sauvage* ; France - 1978
GUNEY Y. : *Yol* ; Turquie - 1981
ROCHA G. : *Terre en transe* ; Brésil - 1967

Histoire et démocratie

- ANGELOPOULOS : *Le pas suspendu de la cigogne* ; Grèce - 1993
KUSTURICA : *Papa est en voyage d'affaire* ; Yougoslavie - 1985
LOACH K. : *Land and freedom* ; Grande Bretagne - 1995
WAJDA : *L'homme de marbre* ; Pologne - 1976

**ORIENTATIONS POUR L'ÉTUDE
DU THÈME CULTUREL ET SOCIO-ÉCONOMIQUE**

LE PROGRÈS, UNE IDÉE MORTE ?

« *Citoyens, le dix-neuvième siècle est grand, mais le vingtième sera heureux.* », extrait du discours d'Enjolras, V. HUGO, *Les Misérables*, V^o partie, livre 1^{er}, chapitre V, 1862.

« Vladimir. – *La main dans la main on se serait jeté en bas de la tour Eiffel, parmi les premiers. On portait beau alors. Maintenant il est trop tard.* » S. BECKETT, *En Attendant Godot*, Minuit, 1952.

Deux guerres mondiales, les effets sans cesse plus dévastateurs d'une techno-science globale toute puissante semblent avoir eu raison de l'idée d'un progrès nécessaire, continu, linéaire et illimité. A l'optimisme progressiste hérité des Lumières succèdent le doute, l'angoisse, l'incertitude et la peur de l'avenir. Non seulement le progrès serait une idée morte, mais le pire serait à venir. Les convictions triomphales des concepteurs du mythe du progrès n'auraient été qu'une illusion, la promesse d'une amélioration de la condition humaine, une imposture.

Repenser l'idée de progrès au-delà de sa mise en cause radicale suppose de revenir sur les principales étapes de son histoire et de mettre en débat notre modèle de production et de consommation.

L'idée de progrès prend naissance au XVII^{ème} siècle, se confirme au XVIII^{ème} et triomphe au XIX^{ème}. Les grandes découvertes donnent alors aux savants et aux penseurs le sentiment de pouvoir dominer le monde : L'homme se pose comme "maître et possesseur de la nature" (Descartes, et avant lui Bacon). Les avancées de la science et le progrès matériel entraînent naturellement le progrès moral et la marche en avant de la Raison (Leibniz, Turgot, Condorcet). Tout devient objet de savoir, alors même que les Grecs, repris en cela par les penseurs chrétiens, avaient fixé les limites de la connaissance possible.

L'idée de progrès suppose nécessairement une conception particulière de la temporalité des civilisations :

- linéaire : l'Histoire a un sens, qui indique le futur,
- totalisante : la civilisation occidentale est la meilleure et son destin est celui de l'Humanité tout entière,
- optimiste : "la masse totale du genre humain marche toujours à une perfection plus grande", Condorcet.

Les positions sont unanimes. Les conceptions politiques et économiques convergent vers cette vision optimiste du progrès (Saint Simon), même si, derrière cette unité, s'opèrent des divergences portant sur :

- le rythme de cette marche en avant : étapes de Rostow, modes de production de Marx, états de Comte...
- la nature des enchaînements : crises, ruptures, transitions...
- les moteurs de l'évolution : Raison de Hegel, forces productives de Marx....
- l'état final : "état stationnaire" de Mill, achèvement de l'Histoire et autres fins des conflits, (Fukuyama)...

Les chocs terrifiants des totalitarismes et des guerres mondiales ont radicalisé les critiques amorcées dès le siècle des Lumières : *"il n'y a pas de vrai progrès de raison"* (Rousseau). Le progrès est désormais désenchanté. L'idée, voire l'idéal de progrès, ont permis de mobiliser les acteurs sociaux. Le culte du progrès insiste sur le sacrifice pour la génération qui vient, la dette pour celle qui est passée, et la nécessité de se sacrifier pour le groupe ou pour la société... La recherche du progrès renvoie dorénavant l'individu à lui-même. Elle ferait de la consommation le moyen de se réaliser, de donner du sens à sa vie, faute de valeurs collectives. Le "plus" deviendrait le "mieux". L'augmentation de la consommation serait censée répondre à toutes nos angoisses.

Déchirement social et dégradation du milieu naturel remettent en cause l'idée de croissance. Les catastrophes naturelles seraient de plus en plus nombreuses, les déchets s'accumuleraient, l'eau se raréfierait, l'énergie et les ressources s'épuiseraient, les espèces mourraient. Dans le même temps, le système économique est de plus en plus contesté, incapable de répondre aux besoins sociaux, incapable de réduire les inégalités entre pays pauvres et pays riches.

La croissance tant recherchée n'est-elle pas finalement une mesure en trompe l'œil du progrès espéré ? Elle est en effet :

- incomplète : tout n'est pas chiffrable !
- peu satisfaisante : comment apprécier le progrès social ?
- illusoire : comment mesurer l'épuisement des matières premières ?
- abusive : les transports et les déplacements inconsidérés, la publicité, la protection des biens, la lutte contre la pollution augmentent la richesse mesurée, mais s'agit-il de progrès ?
- non mesurable : est-il possible d'apprécier le bien être subjectif et d'agréger les choix personnels ?

Le PNB (produit intérieur brut) n'est pas le BNB ! (Bonheur National Brut) !

Ce qui est en cause, c'est bien notre modèle de production et de consommation. Vivre autrement pour vivre mieux ? Relancer un nouveau type de croissance ou amorcer la décroissance ? Le développement durable constitue-t-il une réponse crédible ? Cette notion n'est-elle pas soumise encore à "l'idéologie du progrès" ? Faut-il alors envisager une société de *"décroissance"* (S. Latouche, M. Georgescu-Roegen), voire de *"frugalité"* et de *"simplicité volontaire"* ?

La remise en cause du progrès et les effets néfastes de l'ethnocentrisme occidental pourraient nous entraîner vers une critique sournoise de la démocratie et des droits de l'homme. Ne faut-il pas plutôt renouer avec l'idée de Montaigne et accompagner le progrès technique et scientifique d'un progrès moral et spirituel ? La morale, l'éthique et la citoyenneté présideraient au développement des sciences et des techniques, non plus naturellement, comme le croyaient Les Lumières, mais par une volonté politique sans cesse affirmée. On pourrait parler alors du nécessaire progrès moral et politique, pensé comme un mouvement collectif au service d'une solidarité planétaire.

DOCUMENTATION INDICATIVE

Textes fondateurs

BACON F., *Novum organum*, 1620, PUF, 1986
COMTE A., *Cours de philosophie positive*, 1830, GF, 1997
CONDORCET, *Esquisse d'un tableau historique de l'esprit humain*, 1793, GF, 1988
DESCARTES, *Discours de la méthode*, 1637, Vrin, 1970
HEGEL, *La Raison dans l'histoire*, 1822-1830, 10/18, 1996
MARX, *Contribution à la critique de l'économie politique, préface*, 1859, Ed sociales
ROUSSEAU, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, 1755, Folio, 1989

Approches critiques

BOURG D., *Nature et technique, essai sur l'idée de progrès*, Hatier, 1997
BOURG et MESNIER, *Peut-on encore croire au progrès ?*, PUF, 2000
CASTORIADIS C., *La Montée de l'insignifiance*, Le Seuil, 1996
CLEMENCEAU G., *Le Grand Pan*, Imprimerie nationale, 1995
DAGOGNET F., *L'Essor technologique et l'idée de progrès*, Armand Colin, 1997
FREUD, *Malaise dans la culture*, PUF, 1995
FUKUYAMA F., *La Fin de l'homme. Les Conséquences de la révolution biotechnique*, La Table ronde, 2002
GEORGESCU-ROEGEN, *La décroissance, Entropie, écologie, économie* ; ed Sang de la terre, 1995.
LATOUCHE S., *La mégamachine, la découverte*, (MAUSS), 1995 *La pensée créatrice contre l'économie de l'absurde*, Parangon, Paris, 2003
LECOURT D., *L'Avenir du progrès*, Textuel, 1997
LESTER BROWN, *Eco-économie, Une autre croissance est possible, écologique et durable*, Seuil, 2003.
LEVI-STRAUSS, *Race et Histoire*, 1952 ; *Tristes Tropiques*, 1955
MALASSIS L., *Nourrir le monde*, 1994 ; Collection Domino
MEDA D., *Qu'est-ce que la richesse ?*, Aubier, 1999
PERTHUIS de C., : *La génération future a-t-elle un avenir ?*, Belin, 2003
ROSTAND J., *Espoirs et inquiétudes de l'homme*, club du meilleur livre, 1959
STEINER G., *Dans le château de Barbe-bleue, notes pour une redéfinition de la culture*, Gallimard, 1986
TAGUIEFF P. A, *Le Sens du progrès, une approche historique et philosophique*, Flammarion, 2004
TESTART J., *L'Avenir aujourd'hui. Dépend-il de nous ?*, Le Monde éditions, 1995
TOCQUEVILLE, *De La Démocratie en Amérique, préface*, 1840, GF, 1981
VIVERET C., *Reconsidérer la richesse*, Ed de L'Aube, 2003.

Articles de dictionnaires

LAROUSSE P., Grand dictionnaire universel du XIXème siècle, article « progrès », Paris, 1866-1876
LITRE, Dictionnaire de la langue française, article "progrès", Paris, 1859-1872
ENCYCLOPEDIA UNIVERSALIS , VALADE B. : idée de progrès, , corpus

Œuvres littéraires et cinématographiques

APOLLINAIRE, « Zone », *Alcools*
BAUDELAIRE, *Petits Poèmes en prose*
BECKETT, *En Attendant Godot*
CHAPLIN, *Les temps modernes*
FLAUBERT, *Bouvard et Pécuchet*
HUGO, *Les Misérables*
HUXLEY A., *Le Meilleur des Mondes*
ORWELL G., 1984
PEREC G, *Les Choses*
RUFFIN J. C., *Globalia*
SOPHOCLE, *Antigone*
TATI, *Play Time*

Revue, dossiers et sites internet

Revue du MAUSS
Objectif décroissance , Coed. Silence et Parangon, 2003
Défaire le développement, refaire le monde; éditions Parangon.
J.M. Ducomte ; La revanche de Prométhée ; quelques réflexions sur l'idée de progrès, Les cahiers d'agrobiosciences ENFA Toulouse
LATOUCHE S., « *Pour une société de décroissance*, Le Monde diplomatique, nov 2003
Campagnes solidaires, dossier « Urgent : décroître », N° 182, fev 2004
MAZOYER M., "La situation agricole et alimentaire mondiale et ses devenir possibles", Raison Présente, Agriculture et mondialisation, N° 148, 2005
www.revuesilence.net et www.ecologiste.org ...

ORIENTATIONS POUR L'ETUDE DU THEME CULTUREL ET SOCIO-ECONOMIQUE

L'EUROPE AU DEFI DES CULTURES

« Civilisation européenne », « Vieille Europe », « Communauté européenne, » « patrimoine culturel européen »... autant d'expressions qui soulignent l'idée d'une unité, voire d'une identité européenne. Le voyageur candide qui parcourt l'Europe, est pourtant frappé par sa diversité culturelle, à travers celle des langues, des modes de vie, des comportements, des pratiques alimentaires, des formes de l'organisation sociale, politique, religieuse. Et il ne peut que constater la persistance des préjugés et des idées reçues que chacun véhicule sur ses voisins européens...

L'Union européenne s'est d'abord constituée pour « rassembler les peuples », asseoir durablement la paix entre des nations qui se sont déchirées au nom de valeurs divergentes, malgré un socle commun légué par l'histoire, une communauté d'influence, une proximité géographique. Pour se construire, elle a dû s'opposer à des idéologies extrêmes, nées d'une conception hégémonique des cultures nationales : les totalitarismes, l'impérialisme, les intégrismes. Elle s'est heurtée au racisme et à la xénophobie. Les nationalismes, en exaltant la singularité et le repli sur soi, ont retardé sa construction et parfois accentué son hétérogénéité culturelle...

Les pays européens divergent ainsi par de nombreux traits identitaires, sociaux, politiques, économiques. Les cultures nationales ont orienté leurs modèles de développement : celles-ci sont à la fois les produits et les déterminants de ce développement. Les formes de la religiosité, l'organisation familiale, la culture du compromis social, favorisent des types différents d'organisation économique et industrielle, façonnent différemment les types de financement, de consommation, d'organisation industrielle, induisent des conceptions divergentes du rôle de l'Etat, y compris en matière de politique culturelle.

Les fondateurs de l'Union européenne n'ont pas voulu, ou n'ont pas pu, initier sa construction en s'appuyant d'abord sur sa culture. Pourtant les cultures nationales et régionales n'ont pas empêché l'intégration européenne. Elles se sont accommodées d'un projet communautaire partagé. Les Etats-nations ont su progressivement consolider l'économie du marché européen et jeter les bases d'une entente politique. Ils ont institué des valeurs communes concernant la démocratie, le statut de l'individu, le respect des droits fondamentaux.

Par delà les différences, l'idée d'Europe progresse aujourd'hui grâce à l'accélération des échanges culturels et l'amorce d'une politique culturelle commune. Les médias européens sont de plus en plus reconnus. ARTE est en progression, ses parts de marché augmentent et son bilinguisme n'est pas un handicap. L'édition européenne se développe et les traductions élargissent la circulation des œuvres, par-là même les représentations mentales, sociales et culturelles. Des productions européennes respectueuses des différentes identités voient le jour dans l'audiovisuel et le cinéma ; on joue les pièces d'auteurs européens dans les grands théâtres d'Europe. La culture des nouveaux pays membres a déjà imprégné, et nous n'en avons pas forcément conscience, ce socle commun européen par leurs philosophes, leurs écrivains, de grands artistes...

Les traditions européennes d'échange culturel affirmées au siècle des Lumières puis au XIXème siècle, perdurent et se renforcent, développant un imaginaire commun.

La diversité des cultures est cependant menacée par les conséquences néfastes de la mondialisation, de la globalisation. La diffusion de la culture est en effet devenue un enjeu économique planétaire. Cette mondialisation qui favorise la promotion du modèle culturel américain, risque d'uniformiser les pratiques culturelles, les modes de vie, les œuvres dont la diversité fait la richesse de l'Europe. Voilà donc un défi, de nature économique et politique que l'Europe doit relever, si elle veut préserver sa diversité culturelle, pour paradoxalement préserver son unité et ses caractères spécifiques :

- en adoptant le modèle français de «l'exception culturelle» ?
- en se dotant en tout cas des moyens nécessaires pour atteindre l'objectif qu'elle a voulu récemment se fixer «respecter la richesse de sa diversité culturelle et linguistique, et veiller à la sauvegarde et au développement du patrimoine culturel européen».



Ces quelques questions n'épuisent pas le thème, elles ne présupposent aucune réponse et se veulent simplement l'amorce d'une problématique que chaque enseignant rendra d'autant plus sensible aux étudiants qu'il se la sera personnellement appropriée. L'approche culturelle et socio-économique de ce thème impose cependant que les enjeux culturels soient explorés au regard d'une conception large de la culture, notamment dans ses interactions sociales et économiques, et en incluant une approche historique et spatiale.

Les indications bibliographiques ne se veulent ni exhaustives ni contraignantes, elles présentent simplement des références qui peuvent étoffer ou diversifier la réflexion de l'équipe pédagogique.

Comme pour les autres thèmes culturels et socio-économiques, ce thème ne doit pas s'entendre comme un enseignement s'ajoutant au programme du D22 et du D31. Il constitue un support aux méthodes et techniques mises en œuvre dans le module et aux activités pluridisciplinaires (D22 et D31) :

- s'agissant du D22, il constitue un support aux méthodes et techniques mises en œuvre dans le cadre du domaine : travail de documentation (bibliographies, fiches de lecture, dossiers, enquêtes...), travail d'analyse et de réflexion (recherche de problématiques, analyse de contenu de textes, travail sur l'argumentation...), d'expression et de communication (entretiens, débats, exposés, produits de communication...),
- s'agissant du D31, dans la partie du programme consacrée à l'internationalisation de l'économie, les recommandations pédagogiques invitent à s'interroger sur la constitution d'espaces économiques régionaux. Le thème culturel et socio-économique «L'Europe au défi des cultures» sera, par sa mise en perspective, l'occasion de nourrir la réflexion sur les fondements culturels de l'édifice européen, en réfléchissant plus particulièrement aux frontières de l'économie (avec le social, le juridique, le culturel) :
- Europe et règles de la vie en société
- Europe et rôle des institutions
- Europe et marchés nationaux et mondial...

DOCUMENTATION INDICATIVE

- AUTISSIER A.M. , *L'Europe de la culture : histoire(s) et enjeu(x)*, Internationales de l'imaginaire n°19, Acte Sud, 2005
- BATTEGAY A., BAROU J., GERGELY A., *La ville, ses cultures, ses frontières; démarches d'anthropologues dans les villes d'Europe*, Harmattan, 2004
- BEAUREPAIRE P. Y., *L'Europe des Lumières, Que sais-je ?*, novembre 2004
- BELLANGER P., *Enjeux et rouages de l'Europe actuelle ; culture et citoyenneté européennes*, Foucher, 2005
- BERNSTEIN S. MILZA P., *Histoire de l'Europe contemporaine*, Initial, Hatier, 2002
- COURTY G. DEVIN G., *La Construction européenne*, Repères, 2004
- D'ANGELO M., *Politique culturelle en Europe : méthode et pratique de l'évaluation*, Conseil de l'Europe, 1999
- DELMAS C., VESPERINI P., *Histoire de la civilisation européenne*, Que sais-je ?, 1961 (non disponible en librairie)
- DEMORGON J., MULLER B., LIPIANSKI E.M., NICKLAS H., *Dynamiques interculturelles pour l'Europe*, Anthropos, 2003
- DOMENACH J. M., *L'Europe, le défi culturel*, Découverte, cahiers libres (non disponible en librairie)
- FERRY J. M. THEBAUD P., *Discussion sur l'Europe, préface de P Rosanvallon*, Calmann Lévy, 1992
- GOURNAY B., *Exception culturelle et mondialisation*, Presses de sciences politiques, 2002
- HEN C., LEONARD J. *l'Union européenne*, Repères, 2004
- KASTORYANO R., *Quelle identité pour l'Europe ? Le multiculturalisme à l'épreuve*, Presses de Sciences politiques, 2005
- LEQUESNE C. RUPNIK J., *L'Europe des Vingt-Cinq, cartes pour un jeu complexe*, Autrement, 2005
- MERMET G., *Euroscopie, les Européens, qui sont-ils ?, comment vivent-ils ?*, Paris, Larousse (non disponible en librairie)
- MINISTERE DE LA CULTURE , *Mémoire de la France sur la coopération culturelle européenne*, février 2004,
- PIRE J. M., *Pour une politique culturelle européenne*, notes de la Fondation Robert Schuman, 2000
- POSTLER V., *De Gaumont Italia à ARTE, la politique culturelle française en Europe, connaissances et savoir*, 2005
- MORIN E., *Penser l'Europe*, Gallimard, 1987
- REAU DU E., *L'Idée d'Europe au XXème siècle*, édition complexe, 1996 et 2001
- REYNIE D. , *Les Européens en 2004*, O Jacob , 2004
- ROUGEMONT DE D., *Les Chances de l'Europe*, La Baconnière, 1961
- Lettre ouverte aux Européens*, Albin Michel, 1970
- SCHNAPPER D. MENDRAS H., *Six manières d'être européen*, Gallimard, 1990
- STICHT P., *Culture européenne ou Europe des cultures ?* L'Harmattan, 2000
- TODD E., *L'Invention de l'Europe*, Seuil, 1990
- Collectif : *De l'identité culturelle européenne, symposium international*, Paris 1988, Albin Michel, 1998
- Collectif : *Lettres d'Europe*, Albin Michel, 1998
- Collectif : *Les clefs de l'Europe*, Milan, 2004
- Collectif : *conférence sur l'Europe, Académie des sciences morales et politiques, Regards croisés sur l'Europe*, PUF, 2005